

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

CHI-FOU-MI PRODUCTIONS
présente

IBRAHIMA
MBAYE

CAMILLE
COTTIN

ANNA DIAKHERE
THIANDOUM

BENOÎT
MAGIMEL

NI CHAÎNES NI MAÎTRES

UN FILM DE
SIMON MOUTAÏROU

FÉLIX LEFEBVRE VASSILI SCHNEIDER LANCELOT COURCIERAS
PRODUIT PAR NICOLAS DUMONT ET HUGO SÉLIGNAC



2cinéma

CANAL+

CINE+

france-tv

© 2024 CHI-FOU-MI PRODUCTIONS - LES AUTRES FILMS - STUDIOCANAL - FRANCE 2 CINÉMA

REPLUS

cherry

U2

U2

U2

U2

U2

U2

DOSSIER INITIÉ PAR PARENTHÈSE CINÉMA • AUTRICE : STÉPHANIE BELROSE, PROFESSEURE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE



SOMMAIRE

LA PLACE DU FILM DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES.....	5
LA GENÈSE DU FILM - ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR SIMON MOUTAÏROU.....	6
ÉCLAIRAGES SUR LE FILM.....	9
CHRONOLOGIE : L'HISTOIRE DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET DES ABOLITIONS DANS LES MASCAREIGNES.....	12
PARTIE I : LE SYSTÈME ESCLAVAGISTE.....	14
A. LA TRAITE NÉGRIÈRE.....	14
Activité pédagogique : la traite des esclavisés.....	16
B. LA VIE SUR L'HABITATION-SUCRERIE LARCENET.....	18
Activité pédagogique : le film dans son ensemble.....	19
Activité pédagogique : la société d'habitation.....	22
PARTIE II : « MARRONNER » POUR RÉSISTER ET FUIR L'ESCLAVAGE.....	25
A. QU'EST-CE QUE LE MARRONNAGE ?.....	25
B. QUITTER LE SYSTÈME ESCLAVAGISTE.....	27
Activité pédagogique : le marronnage.....	29



SYNOPSIS

1759. Isle de France (actuelle île Maurice). Massamba et Mati, esclaves dans la plantation d'Eugène Larcenet, vivent dans la peur et le labeur. Lui rêve que sa fille soit affranchie, elle de quitter l'enfer vert de la canne à sucre. Une nuit, elle s'enfuit. Madame La Victoire, célèbre chasseuse d'esclaves, est engagée pour la traquer. Massamba n'a d'autre choix que de s'évader à son tour. Par cet acte, il devient un « marron », un fugitif qui rompt à jamais avec l'ordre colonial.



POUR ACCÉDER À LA BANDE-ANNONCE DU FILM,
RENDEZ-VOUS SUR LE LIEN CI-DESSOUS :
<https://youtu.be/Rr3QFNoLXuo?>

ORGANISATION D'UNE SÉANCE SCOLAIRE

Pour mettre en place une projection du film pour vos élèves, il vous suffit de contacter le cinéma le plus proche de votre établissement. La direction du cinéma organisera la séance avec vous : le jour, l'horaire, le nombre d'élèves, le tarif scolaire appliqué.

Tous les cinémas sont susceptibles d'accueillir des projections avec un tarif réduit de groupe scolaire. Pour financer cette sortie scolaire, vous pouvez bénéficier du « Pass Culture-Part collective », en vous rendant sur l'application ADAGE.

N'hésitez pas à vous rapprocher du référent Culture de votre établissement. Le référent ADAGE de votre académie peut également vous aider.

Un contact utile si besoin : scolaires@parenthesecinema.com

POUR ALLER PLUS LOIN



LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'État et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME produit des ressources pédagogiques destinées aux enseignants du secondaire, en lien avec les programmes scolaires :

<https://memoire-esclavage.org/ressources-pedagogiques>

UN CONCOURS SCOLAIRE NATIONAL SUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE



Concours national scolaire, « La Flamme de l'égalité » offre chaque année depuis 2015 l'opportunité aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur l'histoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions, mais aussi de mieux saisir ses répercussions sur la société d'aujourd'hui et ainsi, de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées : la liberté individuelle, l'égalité de toutes, la dignité de l'être humain.

Ouvert aux classes du CM1 à la Terminale de tous les établissements scolaires, du primaire au lycée, publics ou privés sous contrat, sur l'ensemble du territoire national comme à l'étranger (programmes homologués), les participants sont invité-es à mener une réflexion sur l'esclavage à partir d'une entrée spécifique.

Concourant dans les catégories « école », « collège » et « lycée », les élèves et équipes éducatives s'investissent par groupe, sans nombre limité, dans un projet de classe libre et créatif. Le projet peut prendre toutes formes d'expression : essai, dossier, documentaire audiovisuel, production artistique (littéraire, graphique, plastique, théâtrale, cinématographique, chorégraphique, musicale, etc.).

Pour en savoir plus : <https://www.laflammedelegalite.org/>

La FME produit des ressources pédagogiques destinées aux enseignants du secondaire, en lien avec les programmes scolaires : <https://memoire-esclavage.org/ressources-pedagogiques>



LES RESSOURCES DU MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES

Une sélection de ressources en lien avec le thème du film qui peuvent être utilisées à distance et gratuitement :

1/ L'ensemble des collections liées à la traite atlantique et l'esclavage colonial accessibles en ligne via un portail : <https://collections.chateaunantes.fr/>

2/ Des parcours thématiques sur la traite atlantique dont l'un est centré sur **les représentations du quotidien des personnes mises en esclavage (18e-19e siècles)**

<https://collections.chateaunantes.fr/ark:/60195/006764>

3/ Trois podcasts réalisés en partenariat avec slate.fr :

<https://www.chateaunantes.fr/podcast-les-memoires-vives/>

- Épisode 1- Rendre la parole- « Les colons ont laissé les vestiges qu'ils ont voulu »
- Épisode 2- Fragments de vie d'esclave - Comment faire entendre la voix des personnages mises en esclavage ?
- Épisode 3- La France face à son passé esclavagiste - Faut-il déboulonner Colbert ?

Podcast à bord de la Marie-Séraphique une fiction historiquement documentée d'une campagne de traite atlantique nantaise en sept épisodes de 7'

<https://www.chateaunantes.fr/podcast-a-bord-de-la-marie-seraphique/>

LA PLACE DU FILM DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

QUATRIÈME

- **THÈME 1 : LE XVIII^e SIÈCLE. EXPANSIONS, LUMIÈRES ET RÉVOLUTIONS.**

Chapitre 1 : Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux et traite négrière au XVIII^e siècle

- **THÈME 2 : L'EUROPE ET LE MONDE AU XIX^e SIÈCLE.** *Chapitre 2 :* Conquêtes et sociétés coloniales

SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- **THÈME 2 : XV^e-XVI^e SIÈCLES : UN NOUVEAU RAPPORT AU MONDE, UN TEMPS DE MUTATION INTELLECTUELLE.**

Chapitre 1 : L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde »

- **THÈME 4 : DYNAMIQUES ET RUPTURES DANS LES SOCIÉTÉS DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES.**

Chapitre 2 : Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

SECONDE PROFESSIONNELLE

- **HISTOIRE : CIRCULATIONS, COLONISATIONS ET RÉVOLUTIONS (XV^e-XVIII^e SIÈCLES).**

Thème 1 : L'expansion du monde connu

Thème 2 : L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)

PREMIÈRE GÉNÉRALE

- **THÈME 2 : LA FRANCE DANS L'EUROPE DES NATIONALITÉS : POLITIQUE ET SOCIÉTÉ (1848-1871).**

Chapitre 1 : La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

- **THÈME 3 : LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE AVANT 1914 : UN RÉGIME POLITIQUE, UN EMPIRE COLONIAL.**

Chapitre 3 : Métropole et colonies

PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE

- **THÈME 2 : LES TRANSFORMATIONS POLITIQUES ET SOCIALES DE LA FRANCE DE 1848 À 1870.**

Notion A : Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE

- **HISTOIRE : ÉTATS ET SOCIÉTÉS EN MUTATION (XIX^e SIÈCLE – PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE).**

Thème 1 : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle – première moitié du XX^e siècle)

AUTRES DISCIPLINES

Les thématiques du film sont en résonance avec des réflexions abordées dans les programmes d'Enseignement Moral et Civique, de Français et de Philosophie au lycée.

À la discrétion des professeurs, le film pourra servir d'outil pour évoquer avec les élèves la question de l'esclavage, dans ses dimensions historique et contemporaine, à différentes étapes de leur scolarité.





LA GÉNÈSE DU FILM ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR SIMON MOUTAÏROU

***Ni chaînes ni maîtres* marque votre passage à la réalisation après une longue expérience de scénariste. Comment s'est opérée cette mue ?**

Instinctivement, je savais que mon premier film traiterait de l'esclavage. Avec du recul, je comprends que cet appel venait de loin. Adolescent, j'ai été profondément marqué par une vision : celle d'une immense porte de pierre rouge face à l'océan. Elle se dresse sur le rivage de la ville côtière de Ouidah, au Bénin, le pays de mon père. Elle se nomme La Porte du Non-Retour. C'est ici que des familles entières étaient arrachées au continent et déportées vers des horizons inconnus.

Le désir d'un film sur des marrons -ces esclaves fugitifs qui ont eu le courage de briser leurs chaînes- s'est ensuite précisé. Mais au-delà du sujet, il me fallait une arène. A l'occasion d'un séjour à l'île Maurice, je découvre l'existence du Morne Brabant. Un monolithe de 500 mètres de haut, face à la mer. Une créole vivant au pied du massif me raconte l'histoire du site : comment, au XVIIIe siècle, les esclaves fugitifs se sont rassemblés à son sommet, comment ils ont retrouvé une dignité, une fierté, un bonheur fragile qu'ils avaient perdu depuis

des années. En 2008, des fouilles mettent à jour des vestiges d'occupation. L'UNESCO le classe au patrimoine mondial sur cette base : un haut lieu du marronnage.

À partir de là, je commence à voir l'île Maurice comme un Eden au sein duquel aurait été perpétré un crime originel. Je suis guidé par ce contraste : d'un côté, les verts et les bleus de l'île, si purs, si beaux ; de l'autre, le rouge sang de l'Histoire.

Le titre fait d'ailleurs référence à une devise anarchiste. Pourquoi inscrire votre histoire dans une résistance à un ordre établi ?

Oui devenir marron, c'est avoir le courage de se soustraire à l'ordre colonial, à un système d'oppression. Quel qu'en soit le prix. J'ai ressenti ce qu'il y avait d'éminemment actuel dans ce refus. C'est d'ailleurs ainsi que le titre m'est venu : un titre au présent, comme une injonction, un appel. Hier comme aujourd'hui, il existe mille manières de se soumettre à l'oppression... mais seulement quelques-unes d'y échapper. Mes personnages font partie de celles et ceux qui ont eu le courage de dire non.

Pourquoi avez-vous fait le choix de mêler marronnage et « survival » ?

Ce choix est né de mes échanges avec l'historienne mauricienne Vijaya Teelock. Elle a longtemps été responsable du programme « les Routes de l'esclavage » à l'UNESCO. Au moment où je me suis lancé dans l'écriture, elle m'a vivement encouragé à lire

des récits de marronnage : *Ma véridique histoire* d'Olaudah Equiano, *les marrons* de Louis-Timagène Houat, *Le vieil esclave et le molosse* de Patrick Chamoiseau.

J'avais des préjugés sur ce qu'allaient être ces écrits : je m'attendais à des contes philosophiques à la manière de *Candide* de Voltaire. C'est tout le contraire que j'y ai trouvé. Il s'agissait de récits de survie chargés d'une tension et d'une intensité inouïes. S'enfuir de la plantation. Gagner les ténèbres de la forêt. Avancer sans relâche au cœur d'une nature hostile. Échapper aux chasseurs d'esclaves. À leurs chiens. Le genre du « survival » est venu de manière organique et authentique.

Comment avez-vous travaillé la réalité historique du film ?

La phase de documentation a duré deux ans. Outre Vijaya Teelock, j'ai bénéficié des lumières d'autres spécialistes à Paris, tels Thomas Vernet et Khadim Sylla, mais aussi à Maurice : Gabriella Batour, Stéphanie Tamby, Elodie Laurent Volcy, Flossie Coosnapa. Ils ont relu mes versions de scénario.

En tant que franco-béninois, j'ai d'abord fait de mes héros des yorubas, l'ethnie de ma famille paternelle. Suite aux échanges avec les historiens, je découvre que les wolofs, les malgaches et les mozambiques sont largement majoritaires au moment de la présence française en Isle de France (nom d'époque de l'île Maurice), lorsque le gouverneur La Bourdonnais y introduit le sucre en 1744. C'est ainsi que mes héros sont devenus wolofs. Peu de gens au Sénégal savent qu'ils ont, en quelque sorte, des cousins éloignés sur l'île. Cette histoire est tue, oubliée.

Très tôt, les historiens m'ont orienté vers un livre : *Le marronnage à l'Isle de France : rêve ou riposte de l'esclave ?* d'Amédée Nagapen. J'y ai découvert une mine d'or sur le quotidien et le mode de vie des esclaves. J'y ai puisé beaucoup, et notamment ce personnage hors du commun : Madame La Victoire (de son vrai nom Michelle-Christine Bulle). Une femme qui était considérée comme le plus grand chasseur d'esclaves de son époque. Qui était si performante qu'elle recevait sa solde directement de la Couronne de France. Qui chassait avec ses deux fils et terrifiait tous les esclaves de l'île. Ce personnage à-peine-croyable a jailli des pages du livre pour heurter mon imaginaire de plein fouet : il devait absolument être dans le film.

Comment avez-vous pensé la mise en scène ?

Je ne voulais pas me contenter d'être vraisemblable, je voulais tout « enflammer » : l'histoire, les enjeux, les séquences. Non par simple désir d'intensité, mais parce qu'avec le chef opérateur Antoine Sanier nous voulions charger mystiquement les plans, nous cherchions à créer une réalité hallucinée. J'aime quand un film a cette texture de réalisme magique. Quand il assume de filmer des mythes et des légendes.

Les épreuves successives qu'affronte Massamba sont autant d'étapes d'un parcours de renaissance. Je voulais faire un film de fierté retrouvée. Iconiser mes acteurs noirs : leur visage, leur corps, leur voix. En faire des héros de cinéma, c'était pour moi un geste politique. Ainsi la figure de « l'esclave », symbole de souffrance, est remplacée par celle du « marron », fier et brave.

Comment vous êtes-vous posé la question de la représentation de la violence ?

J'étais partisan d'une certaine frontalité. On n'a jamais entendu le « Code Noir » dans un film français. On n'a jamais montré les châtiments. Je voulais retranscrire l'horreur de la plantation. Sans fard. Sans concession.

Mais il fallait trouver la manière. Avant le tournage, j'ai eu de longs débats avec mes amis historiens et anthropologues. D'un côté, il fallait en montrer suffisamment, ne pas laisser la violence hors-champ pour ne pas édulcorer cette page de l'Histoire. De l'autre, il ne fallait pas en montrer trop et tomber dans l'écueil de la complaisance. Entre les deux, le chemin était étroit. Au travers du découpage technique, j'ai fait en sorte de ne jamais le quitter.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur le versant spirituel du film ?

Massamba a rejeté ses anciens dieux. Pour lui, ils ont abandonné le peuple wolof en le laissant être réduit en esclavage. Sur ce point, je me suis inspiré des mots d'Edouard Glissant : « Lorsque l'esclave entre dans la cale du bateau négrier, il y a un effondrement de toutes ses certitudes. Aucune cosmogonie, aucun dieu, aucune scarification ne peut expliquer ce qui se passe. »

Par la suite, le film ne pouvait que prendre une forte dimension panthéiste, puisqu'en retrouvant la nature Massamba retrouve les esprits qui y habitent. Et notamment cette déesse wolof, Mame Ngessou, qui va revenir hanter son subconscient et le ramener sur le chemin de la dignité. Au moment de l'écriture, j'ai collaboré avec Khadim Sylla, un spécialiste de la culture wolof. Son apport m'a permis d'être extrêmement précis sur les prières, les rituels et les cérémonies accomplis dans le film. Ibrahima Mbaye et Anna Thiandoum partagent les croyances spirituelles de leur personnage. Ils connaissent ces prières. Je leur serai éternellement reconnaissant de m'avoir fait suffisamment confiance pour me permettre de filmer de vrais rituels. Je suis fier que le film soit imbibé de cette vérité mystique.

Ni chaînes ni maîtres met en scène une séquence de corps échoués sur une plage. En quoi le film résonne-t-il avec les problématiques migratoires actuelles ?

Au XVIIIème siècle, beaucoup de marrons qui s'échappaient des plantations de l'Isle de France

tentaient l'impossible : ils volaient des pirogues de pêche et prenaient la mer pour rejoindre Madagascar. Une île beaucoup plus grande, aux forêts plus profondes, où les fugitifs étaient beaucoup plus difficiles à retrouver. Au nom de ce rêve d'une autre vie, ils mettaient en danger leur vie. L'immense majorité de pirogues n'arrivaient jamais à Madagascar. L'Océan les retournait et les recrachait. Les cadavres de ces femmes, hommes et enfants étaient retrouvés sur le rivage. J'ai immédiatement pensé à la Méditerranée d'aujourd'hui. Aux cadavres que l'on découvre sur les plages de Grèce, d'Italie, d'Espagne et des Canaries. J'ai créé à dessein ce choc entre passé et présent.

Dans quelle mesure inscrivez-vous *Ni chaînes ni maîtres* dans une démarche mémorielle ?

Que l'on soit un individu ou un pays, j'ai toujours pensé qu'on se grandissait à regarder son passé en face. Se confronter non seulement aux pages glorieuses mais aussi aux méfaits, aux crimes de l'Histoire. Sans détourner le regard. Nier l'horreur, la mettre sous le tapis ne permet pas d'aller de l'avant en tant que nation.

Il est donc important que des films existent. Le cinéma américain est très fécond sur le sujet de l'esclavage, mais en France il n'y a rien eu depuis des décennies. Je suis extrêmement fier d'avoir pu jeter un pont avec les œuvres d'Euzhan Palcy, Guy Des Lauriers et Med Hondo.

Quel genre de débat espérez-vous initier avec ce film ?

Le cinéma est l'art le plus populaire de notre époque et donc le plus puissant lorsqu'il s'agit d'éveiller les consciences.

Donc je souhaiterais que le film puisse introduire dans le débat public le terme de « marronnage ». C'est une belle idée, puissante et nécessaire, qui nous aide à penser la lutte contre l'oppression, au passé comme au présent. On peut « marronner » d'une oppression liée à son genre, à son identité, à ses origines familiales ou sociales, à sa différence quelle qu'elle soit. Il s'agit de savoir dire non. Mais c'est parfois incroyablement difficile.

Je rêve que le film puisse circuler et créer des ponts entre la France métropolitaine, les Antilles, la Guyane, la Réunion, l'île Maurice, le Sénégal, le Bénin et tout le continent africain. Il existe une continuité, un cousinage des mémoires entre ces territoires.

Je pense aussi à la jeune génération, celle de mes filles. Jeune, j'aurais aimé qu'on m'en dise davantage sur l'esclavage et le marronnage. Je manquais d'images. Pour s'envoler, mon imagination d'adolescent avait un besoin vital d'icônes françaises qui me ressemblaient.

Frantz Fanon a démontré que la destruction mentale du colonisé est d'abord la destruction de sa fierté et de son amour de soi. Par ce film, je choisis de raconter la reconstruction d'un homme et, à travers lui, d'un peuple. Je désire transmettre cet amour et cette fierté.



ÉCLAIRAGES SUR LE FILM



LES MARRONS, ENFIN AU CŒUR DE LEUR HISTOIRE

PAR MYRIAM COTTIAS

Myriam Cottias est historienne du fait colonial, directrice du Centre International de Recherches sur les esclaves et post-esclavages - CIRESC, spécialiste de l'esclavage dans l'espace caribéen.

« L'histoire de l'esclavage, dans l'Océan Indien comme dans l'Atlantique, est celle de la résistance des esclavisés contre la domination, l'histoire du marronnage. *Ni chaînes ni maîtres* oppose l'inhumanité en action des colons, enfermés dans l'absolue certitude de la hiérarchie des races, à la quête inébranlable de liberté et de dignité des marrons.

La narration classique est ici renversée. Ce sont les marrons qui sont suivis au travers de leurs défis, de leurs combats et des chemins initiatiques qu'elles et ils suivent pour s'affirmer -enfin- comme sujet de leur histoire. »

UNE ŒUVRE CINÉMATOGRAPHIQUE FORTE, DENSE, NÉCESSAIRE

PAR BENOÎT FALAIZE

Benoît Falaize est inspecteur général de l'Éducation nationale et ancien président du concours « La Flamme de l'Égalité ».

Depuis la fin des années 1990, dans la foulée du 150^{ème} anniversaire de la seconde abolition de l'esclavage et du décret signé par Victor Schoelcher, et plus encore après la loi Taubira du 21 mai

2001 encourageant la transmission scolaire et les recherches scientifiques sur l'esclavage et les traites négrières, l'école a progressivement transformé sa façon de transmettre cette histoire. Des outils pédagogiques et des démarches plus accomplies se sont développés pour un enseignement plus juste historiquement et plus complet. Pourtant, peu de films de fiction étaient à disposition des enseignants et des élèves. Ce n'est plus le cas désormais avec la sortie de *Ni chaînes ni maîtres*.

Il s'agit là d'une œuvre cinématographique forte, dense, nécessaire. C'est la première fois que le cinéma français offre une telle représentation de ce qu'a été le travail dans les plantations et les actes de résistance que l'on nomme marronnage. Marronner. Cela signifie fuir le travail esclave. Fuir le travail harassant. Fuir les actes arbitraires des mauvais traitements, des violences insensées et des dégradations physiques et morales. Rarement avons-nous l'occasion de percevoir ce que fut l'histoire des esclaves marrons, cachés et décidés à survivre dans les mornes, ces hauteurs feuillues loin des plantations, des maîtres et de leurs agents. Rare nous est donnée l'occasion de voir un film tourné avec autant de justesse et de respect vers celles et ceux qui fuient pour se sauver, dans tous les sens du terme.

C'est la réussite de ce film, rare, atypique, d'être à ce point respectueux de leur histoire et de l'histoire écrite par les historiens de plus en plus nombreux et connaisseurs de ce sujet. Car ce film est un parti-pris de l'intelligence du drame de l'esclavage. Il ne met rien de côté. Il dit les choses, et les montre, parfois à la limite de ce que l'on peut regarder.

Parti-pris aussi dans le fait de choisir une inversion têtue : mettre en position subalterne les Blancs, malgré le jeu remarquable de Benoit Magimel et Camille Cottin en héros négatifs des colons

esclavagistes. Le film inverse le subalterne pour faire des marrons les véritables héros de leur histoire et de ce film. Car ce sont leurs yeux, leur souffle que nous voyons et entendons et avec lesquels nous vivons et mesurons cette histoire. Ce sont leurs pas, tantôt discrets, tantôt harassés mais toujours inquiets que nous suivons. Nous percevons à travers leurs yeux égarés les passages possibles, toujours risqués, dans leurs courses éperdues au sein de ces forêts tropicales humides et particulièrement denses où l'espoir peut naître. Un espoir désespéré, mais si essentiel et si vital.

Et malgré cela, par l'intelligence de la construction du scénario et de sa réalisation, ce film ne cède à aucun pathos, aucun artifice hollywoodien. C'est un récit sans artifice, servi par des acteurs admirables qu'il faut citer : Ibrahima Mbaye et Anna Diakhère Thiandoum, qui incarnent la quête de la liberté et de la dignité.

C'est un film qui dit aussi ce que Césaire exprimait : « Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la danse, à la sagesse. Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir. » En parlant de ceux-là, de ces femmes et de ces hommes soumis au travail forcé, exilés et dépossédés, le réalisateur Simon Moutairou parle aussi d'un nous universel. En évoquant aussi légitimement cette histoire du marronnage à l'île de France (actuelle île Maurice), comme elle eut lieu également aux Antilles ou ailleurs, il déploie grâce à la figure du fils hostile à la politique de son père colon un horizon de fraternité réparateur. Une humanité vivante prise dans l'histoire du racisme et de l'exploitation des hommes par d'autres hommes.

Transmettre l'histoire est une des missions essentielles de l'école. Adossée de plus en plus aux travaux scientifiques en plein essor, portée par un corps enseignant majoritairement soucieux des enjeux de mémoire, elle va pouvoir trouver dans ce film un outil pédagogique, artistique, historique et mémoriel fondamental pour aujourd'hui comme pour demain.

UN HOMMAGE AUX LUTTES DES PEUPLES NOIRS DU MONDE TRANSATLANTIQUE FRANÇAIS ET D'AILLEURS

PAR DOMINIQUE ROGERS

Dominique Rogers est maîtresse de conférences à l'Université des Antilles et membre du bureau du Centre International de recherches sur les esclaves et les traites (CIRESC) depuis 2005.

La traite et l'esclavage atlantiques ont contribué à la richesse de la France pendant près de trois siècles mais ont aussi occasionné les souffrances de près d'un million quatre cent mille hommes et femmes qui ont été déportés vers les colonies françaises des Amériques ou de l'Océan Indien. Pour autant, leur histoire et celle de leurs descendants n'a guère suscité l'intérêt du cinéma français.

Aujourd'hui, la tâche est néanmoins plus aisée. Les historiens et les archéologues ont exploré de manière intensive les archives et les vestiges des habitations de toutes les colonies françaises et ont reconstitué le cadre de vie, les conditions de travail des esclavisés⁷ dans la diversité de leurs activités en lien avec les sucreries, les caféières, les cotonneries, les indigoteries mais aussi les roucoueries et les cacaoyères ou les épiceries, mais aussi en villes, dans les ports et sur les navires de toutes tailles. Au travers de l'analyse des restes funéraires, l'archéologie a confirmé le mauvais état sanitaire général (tuberculose, rachitisme, parasitoses diverses...) du fait d'une alimentation insuffisante en quantité et en qualité et la fouille des quartiers serviles a documenté la précarité de leurs habitats, malgré les évolutions. L'étude des grands camps de marronnage avec les Jacko Steps en Dominique, la Montagne du Morne à l'île Maurice ou les différents massifs des hauts de La Réunion ont, par ailleurs, révélé l'ingéniosité développée par les esclaves en fuite (les marrons) pour survivre et conserver leur liberté, le plus loin possible des Européens, hormis pour quelques vols pour récupérer matériels et familles ou amis. Les travaux les plus récents, à partir des archives judiciaires, ont permis de compléter au manque de récits autobiographiques du monde colonial français. Ce que l'on a appelé les « voix d'esclaves » ont mis en évidence l'agentivité des esclavisés, leur capacité à faire des choix, dans des contextes de coercition extrême où l'État, malgré les codes Noirs ou les codes locaux, ne parvient que rarement à limiter la toute-puissance des maîtres de toutes les couleurs. Ces interrogatoires et matériaux infrajudiciaires documentent l'humanité fondamentale des esclavisés, leur capacité à reconstituer des familles, malgré les séparations, ou à inventer d'autres formes de communautés pour survivre, au travers de camps de marrons organisés, mais aussi de sociabilités festives au sein des sociétés esclavagistes en ville ou à la campagne, enfin, au XIX^e siècle, au travers d'associations de secours mutuel. Ce sont leurs histoires que nous raconte le film *Ni chaînes, ni maîtres* de Simon Moutairou, en nous faisant découvrir le monde de la plantation à l'île de France (actuelle île Maurice) au XVIII^e siècle et celui du grand marronnage qui n'avait pas été encore porté à l'écran avec autant d'éclat. Ainsi, le réalisateur met en évidence, de manière parfaitement opportune, la pénibilité, la violence physique et morale mais aussi l'arbitraire de la condition servile, où le meilleur et le pire

¹ Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme, 1950.

dépendent toujours du maître, dont l'avis peut changer du jour au lendemain. Il révèle également avec finesse la diversité des positionnements individuels au sein de l'atelier : ceux qui refusent l'esclavage et préfèrent le suicide, ceux qui choisissent l'accommodement simplement pour survivre et ceux, enfin, qui résistent en optant pour la fuite ou la révolte. Aucun jugement n'est jamais porté sur les uns ou les autres, il s'agit seulement de faire percevoir la difficulté extrême de cette situation coercitive, et de nous inviter à accepter des dilemmes qui relèvent de l'humaine condition. Le film touche, de manière particulière, par son exploration de la question rarement évoquée de la paternité, et plus largement de la famille, dans l'esclavage. La longue partie sur la fuite et surtout la poursuite permettent de prendre conscience des difficultés rencontrées par les esclaves pour retrouver leur liberté. Le courage, la détermination, la solidarité, sont autant de qualités qui tour à tour sont mises en valeur pour changer le regard sur ces hommes et ces femmes acculés par le système esclavagiste (les maîtres, le gouverneur, l'armée), trahis par les éléments, l'étroitesse du territoire et la topographie parfois vertigineuse. Au-delà du sacrifice final, les scènes sur le camp de marrons invitent à réfléchir sur les

moyens pour reconstruire une communauté sur des bases nouvelles et pour transmettre des cultures et des pratiques magico-religieuses, agricoles et artisanales jamais oubliées et parfois réinventées. La diversité des points de vue des colons apparaît de manière pertinente et importante, à une époque où les idées des Lumières touchent parfois les élites européennes et quelques rares propriétaires esclavagistes. L'idée que l'esclavage est un état contre-nature se traduit davantage par des recommandations pour améliorer les conditions de travail et d'alimentation des esclavisés qu'au travers des affranchissements, qui certes se multiplient au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, mais concernent essentiellement des esclaves choisis et des femmes pour les deux tiers, à côté de quelques esclaves à talent, qui parviennent à racheter leur liberté.

Le film constitue un puissant outil pédagogique car il réussit à documenter aussi bien la violence extrême du monde de la plantation que la résilience et l'agentivité des esclavisés. Loin d'être complètement subjugués par leur statut, ceux-ci apparaissent comme des hommes et des femmes, acteurs de leur vie, jusqu'au sacrifice final quand ils n'ont plus d'alternatives acceptables à leurs yeux.



² Philippe Gardey, Jérôme Lauseig, Jacques Baysseance, Jean-Paul Grasset, Corinne Gardey, Michel Roques, Rolland Boisseau, Silvia Marzagalli, *Comprendre la traite négrière*, Bordeaux, Canope, 2009 ; Hugh Thomas, *La traite des Noirs, 1440-1870*, Bouquins, Robert Laffont éditions, 2006 ; Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières : essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004 ; <https://www.slavevoyages.org>

³ Jacques de Cauna, *Au temps des îles à sucre : histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIII^e siècle*, Karthala, Paris, 2003 ; Yannick Le Roux, Réginald Auger, Nathalie Cazelles, *Les jésuites et l'esclavage, Loyola, l'habitation des jésuites de Rémire en Guyane française*, Jean-Pierre Sainton (dir), *Histoire et civilisation de la Caraïbe*, Tome 1 *Le temps des genèses*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004 ; Tome 2, *Le temps des matrices, économie et cadres sociaux du long XVIII^e siècle*, Karthala, 2012 ; Gabriel Debien, *Les esclaves des Antilles françaises, société d'histoire de la Guadeloupe et société d'histoire de la Martinique* ; 1974.

⁴ Lennox Honychurch, *In the Forests of Freedom, The Fighting Maroons of Dominica*, Papillote Press, 2^e édition révisée, 2017 ; Vijaya Teelock, *Maroonage and the maroon heritage in Mauritius*, University of Mauritius, 2005 ; Gilles Pignon et Jean-François Rebeyrotte, *Esclavage et marronnages : refuser la condition servile à Bourbon (île de La Réunion) au XVIII^e siècle*, Riveneuve Editions, Paris, mars 2020 ; <https://www.portail-esclavage-reunion.fr>

⁵ Jean-François Niort, *Le Code Noir*, collection idées reçues, éditions le Cavalier Bleu, 2015.

⁶ Dominique Rogers (dir), *Voix d'esclaves, Antilles, Guyane et Louisiane françaises XVIII^e-XIX^e siècle*, Collection Esclavages Documents, Karthala, 2015 ; Sophie White et Trevor Burnard, *Hearing Enslaved Voices, African and Indian Slave Testimony, 1700-1848*, Routledge, 2020, Karthala ; Albert Jauze, *Le marronnage à Bourbon au XVIII^e siècle : Etude de procès-verbaux d'interrogatoires*. *Revue historique de l'océan Indien*, 2017, *Esclavage : nouvelles approches* - 9, 14, pp.337-345.

L'HISTOIRE DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET DES ABOLITIONS DANS LES MASCAREIGNES

L'histoire de la traite, de l'esclavage et des abolitions dans les Mascareignes (archipel de l'océan Indien qui comprend Maurice, La Réunion, Rodrigues) est complexe et s'étend sur plusieurs siècles.

16^{ÈME} SIÈCLE

- **1500-1520** : Les Portugais sont les premiers Européens à découvrir les îles Mascareignes, mais ils ne les colonisent pas. Ils y accostent de manière sporadique, utilisant les îles comme escales lors de leurs voyages vers l'Asie.

17^{ÈME} SIÈCLE

- **1638** Les Hollandais s'installent à Maurice, qu'ils appellent alors «île Maurice» (en l'honneur du prince Maurice de Nassau). Ils y introduisent les premiers esclaves pour cultiver la canne à sucre. Cependant, la colonie est abandonnée en 1710.
- **1642** : Les Français prennent possession de l'île de La Réunion, alors appelée «île Bourbon». L'esclavage commence avec l'arrivée des premiers esclaves africains, malgaches et indiens pour travailler dans les plantations de café, de coton et de canne à sucre.

18^{ÈME} SIÈCLE

- **1715** : Les Français prennent officiellement possession de l'île Maurice après le départ des Hollandais et la rebaptisent «Isle de France». Ils introduisent l'esclavage pour développer l'économie sucrière.
- **1735-1746** : Sous le gouverneur Mahé de La Bourdonnais, la colonisation s'intensifie à l'Isle de France (île Maurice) et à l'île Bourbon (La Réunion), avec l'importation massive d'esclaves pour développer l'agriculture et les infrastructures.
- **1767** : L'île Bourbon (La Réunion) est rattachée directement à la Couronne française, ce qui accélère le développement de l'économie sucrière, soutenue par l'esclavage.
- **1789** : La Révolution française ébranle les colonies, et des révoltes d'esclaves éclatent sporadiquement, bien que les Mascareignes restent relativement calmes par rapport aux Caraïbes.

19^{ÈME} SIÈCLE

- **1802** : Napoléon rétablit l'esclavage dans les colonies françaises après son abolition par la Révolution française en 1794. L'esclavage continue à prospérer dans les Mascareignes.
- **1810** : L'île Maurice (Isle de France) est prise par les Britanniques lors des guerres napoléoniennes. Ils y maintiennent l'esclavage pendant encore quelques décennies.
- **1815** : Traité de Paris : La Réunion reste sous souveraineté française alors que l'île Maurice est officiellement cédée aux Britanniques.
- **1835** : L'abolition de l'esclavage est proclamée à l'île Maurice par les Britanniques. Environ 60 000 esclaves sont émancipés. Les anciens esclaves reçoivent peu ou pas de compensation, et beaucoup continuent à travailler dans des conditions difficiles.
- **1848** : La Seconde République française abolit définitivement l'esclavage dans toutes les colonies françaises, y compris La Réunion. Environ 62 000 esclaves sont libérés à La Réunion.

APRÈS LES ABOLITIONS

- **1834-1920** : Après l'abolition de l'esclavage, les Britanniques introduisent à Maurice le système de travail des engagés (coolies), principalement en provenance d'Inde, pour travailler dans les plantations sucrières. Ce système crée de nouvelles dynamiques sociales et économiques dans l'île.
- **1848** : À La Réunion, après l'abolition, la société doit s'adapter à une économie sans esclaves, ce qui provoque des changements sociaux et économiques majeurs. Le travail des engagés est également utilisé.

• 19^{ÈME}-20^{ÈME} SIÈCLES :

Les Mascareignes continuent à évoluer économiquement et socialement, avec les descendants d'esclaves, d'engagés et de colons contribuant à former des sociétés multiraciales complexes.

20^{ÈME} SIÈCLE

- **1968** : Maurice devient indépendante du Royaume-Uni, alors que La Réunion devient un département français en 1946, confirmant son intégration à la République française.
- **1990s-2000s** : Les îles des Mascareignes commencent à reconnaître davantage leur héritage esclavagiste, avec des commémorations, des études historiques et la reconnaissance des sites liés à l'esclavage.

21^{ÈME} SIÈCLE

- **2001** : La France reconnaît officiellement la traite négrière et l'esclavage comme un crime contre l'humanité par la loi dite Taubira, impactant aussi La Réunion.
- **2002** : Inauguration du Morne Brabant à Maurice comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO, en tant que symbole de la résistance des esclaves marrons.



PARTIE I : LE SYSTÈME ESCLAVAGISTE

L'esclavage a été une réalité omniprésente dans toutes les colonies de l'océan Indien, où il a constitué un pilier fondamental des économies coloniales. Les puissances coloniales, notamment la France, la Grande-Bretagne, et les Pays-Bas, ont déporté des millions d'Africains, d'Indiens, et de Malgaches pour les réduire en esclavage sur des îles comme la Réunion, Maurice, et Madagascar. Le système esclavagiste a entraîné des souffrances énormes et une perte massive de vies, mais aussi des résistances tenaces, comme en témoignent les révoltes d'esclaves et les communautés de marrons qui se forment dans des zones difficiles d'accès.

Aujourd'hui, la mémoire de l'esclavage et ses impacts sont reconnus et commémorés dans ces anciennes colonies, soulignant l'importance de cette histoire douloureuse dans la construction de leurs identités contemporaines.

A. LA TRAITE NÉGRIÈRE

Au XVIII^e siècle, l'Europe connaît une forte croissance économique, fondée en grande partie sur l'exploitation des colonies des Amériques et de l'océan Indien, et qui repose sur la mise en esclavage d'Africains. Au cours de la traite négrière, les Africains sont capturés de différentes manières (raids contre les tribus ennemies, kidnapping et razzias, commerce local). Les captifs sont échangés contre des produits manufacturés (armes, tissus, métal etc.) dans les comptoirs européens le long des côtes africaines, puis transportés aux Amériques ou dans l'océan Indien, où ils sont vendus pour être esclavisés⁷.

• Les Mascareignes et la traite

Les Mascareignes, qui comprennent les îles de La Réunion, Maurice et Rodrigues, sont également touchées par la traite négrière. Les hommes, femmes et enfants qui sont déportés dans ces îles sont principalement originaires d'Afrique mais aussi d'Inde. Les premiers captifs amenés à l'Isle de France, (nom jadis de l'île Maurice) arrivent au XVII^e siècle.

Le nombre de déportés vers les Mascareignes est estimé à environ 160 000 entre 1670 et 1810. Parmi eux, environ 45% proviennent de Madagascar (soit environ 72 000 personnes) et 40% d'Afrique de l'Est (soit environ 64 000 personnes). Il est important de noter que ces chiffres sont des estimations et

que le nombre réel de personnes déportées vers les Mascareignes est probablement plus élevé avec la traite clandestine. De plus, ces chiffres ne tiennent pas compte des captifs morts lors du voyage.

• Les bateaux négriers

«Lorsque l'esclave entre dans la cale du bateau négrier, il y a un effondrement de toutes ses certitudes. Aucune cosmogonie, aucun dieu, aucune scarification ne peut expliquer ce qui se passe.» disait Edouard Glissant.

La traversée sur les bateaux négriers est une expérience terrifiante et inhumaine pour les hommes, les femmes et les enfants déportés, séparés de leur famille et de leur communauté d'origine. Les navires sont souvent des navires de commerce de seconde main, déjà amortis, et sont modifiés pour transporter le plus grand nombre possible d'esclavisés. Les conditions à bord sont extrêmement exigües et insalubres. La traversée peut durer de quelques semaines à plusieurs mois, selon les conditions météorologiques et la route empruntée. Les esclavisés sont entassés dans les cales du navire, souvent attachés les uns aux autres. Ils sont rarement autorisés à monter sur le pont et passent la majeure partie du voyage dans l'obscurité. Les conditions de vie à bord des navires négriers sont épouvantables et les esclavisés sont soumis à des violences physiques et psychologiques constantes. Ils sont nourris de manière insuffisante et l'eau potable est rare aussi nombreux sont ceux qui meurent pendant la traversée à cause de la malnutrition, de la déshydratation, des maladies ou des mauvais traitements.

• La traite dans l'océan Indien

Cette traite se distingue par la diversité des origines des esclaves, des routes commerciales complexes et des influences culturelles marquantes. Les esclaves proviennent de régions variées, notamment de l'Afrique de l'Est (Mozambique, Madagascar), de l'Inde, de l'Indonésie et des Comores, créant un mélange unique de cultures et de traditions. Les routes commerciales, qui relient les ports d'Afrique de l'Est, de la Péninsule Arabique, de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est, sont intégrées dans un réseau plus vaste qui transporte également des épices, des textiles et d'autres marchandises précieuses. Les bateaux utilisés pour cette traite sont souvent aménagés pour transporter des cargaisons mixtes,

⁷ L'utilisation du terme « esclavisé » plutôt que celui d'esclave a été choisie dans ce dossier pour souligner que l'esclavage n'est pas une condition « de naissance », un destin immuable, mais bien le résultat d'une exploitation.

LES TRAITES NÉGRIFIÈRES DANS L'Océan Indien AUX XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES



Carte de la traite dans l'océan Indien, extrait de l'Atlas des esclavages, Marcel Dorigny et Bernard Gainot, ed. Autrement, 2013.

Ce commerce diversifié entraîne un métissage culturel, où des influences africaines, indiennes, malgaches et européennes se retrouvent dans les langues, les cuisines, les musiques et les religions des îles de la région. Cette interconnexion et cette diversité culturelle forment l'une des spécificités notables de la traite négrière dans l'océan Indien.

- **La vente des captifs**

À leur arrivée dans les colonies, les captifs survivants sont vendus.

Les prix de vente des nouveaux arrivés dans les Mascareignes varient en fonction de plusieurs facteurs, dont l'âge, la santé et l'origine de l'esclave voire la beauté pour les femmes. En moyenne, les hommes en bonne santé âgés de 16 à 24 ans (les plus chers) valent 1 000 livres, les femmes un peu moins.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : LA TRAITE DES ESCLAVISÉS

DOC 1. CARTE DE LA TRAITE



Source : <https://www.memoire-esclavage-bordeaux.fr/histoire>

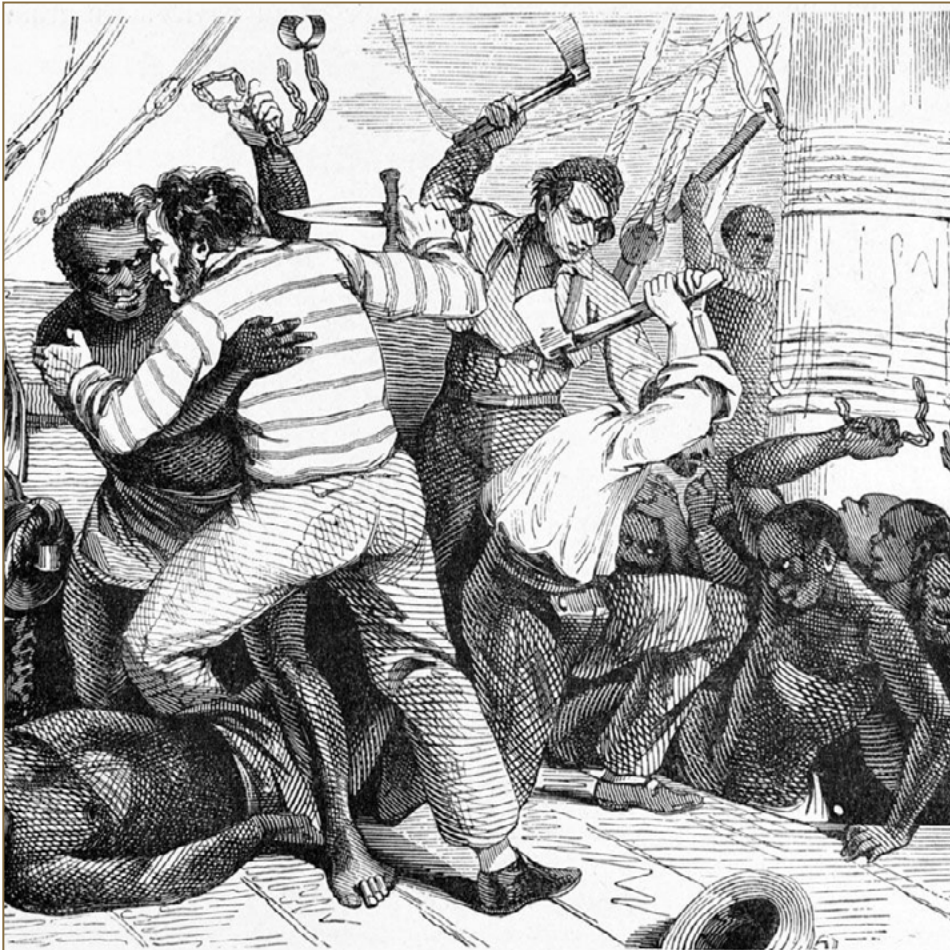
DOC 2. EXTRAIT DE TEXTE : OLAUDAH EQUIANO RACONTE SA TRAVERSÉE SUR UN BATEAU NÉGRIER

« Je compris que nous devions être transportés au pays des hommes blancs pour travailler pour eux. Nous étions entassés dans les cales du navire. Nous étouffions presque du fait de l'étroitesse de l'endroit, de la chaleur et de l'encombrement de monde où chacun avait à peine l'espace pour se retourner. Cela généra des odeurs répugnantes. Ces conditions provoquèrent des maladies parmi les esclavisés dont plusieurs moururent. Cette situation misérable était encore aggravée par le

bruit irritant des chaînes, devenues insupportables, et la crasse des latrines. Les cris des femmes et les gémissements des personnes mourantes rendaient toute la scène atroce. [...] Je tombais si faible et malade que je n'avais plus la force de manger, espérant que la mort vint me délivrer. Mais deux hommes blancs m'apportèrent des aliments. Et parce que je refusais de manger, ils l'empoignèrent fermement, m'allongèrent et me fouettèrent sévèrement. »

Source : Olaudah Equiano, *Ma véridique histoire*, 1789

DOC 3. GRAVURE REPRÉSENTANT UNE RÉBELLION SUR UN NAVIRE NÉGRIER



« Révolte sur un navire négrier » - Gravure d'Auguste Trichon, vers 1883.

DOC 4. MORT DE LA FEMME DE MASSAMBA DURANT LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE



DOC 5. EXTRAIT DU FILM

« Mon nom est Massamba Fall, mari de Ngone Ndiaye, père de Mati. Je suis né dans le royaume du Cajor, entre le nord et Saloum. Je suis descendant d'une famille de féticheurs*. Mon amour a été tuée dans le bateau des Blancs car elle ne voulait pas être esclave. Une vraie guerrière ! Une vraie tieddo*! Par son sein, elle a transmis son courage à ma fille. »

*féticheur : prêtre, prêtresse des religions animistes

*Tieddo : une guerrière

QUESTIONS

- Localisez et situez les Mascareignes.
- D'où viennent Massamba et les captifs qui arrivent en Île de France ?
- Quels sont les produits ramenés des colonies ?
- Pourquoi peut-on dire que la traversée sur les navires négriers est difficile ?
- Qu'est-il arrivé à Ngone, la femme de Massamba ?
- Synthèse : expliquez que la traite négrière est un aspect d'un système économique mis en place par les Européens.



B. LA VIE SUR L'HABITATION-SUCRERIE LARCENET

• *Le système de la plantation*

La plantation désigne un vaste domaine agricole lié au processus historique de colonisation. En effet, la plantation est un lieu de résidence permanent couplé à une exploitation qui comprend l'ensemble des bâtiments domestiques et industriels, les terres cultivées ou non, les esclavisés et le bétail. Au XVIII^e siècle, la plantation est un espace économique, hautement rentable et productif, avec une organisation sociale profondément inégalitaire, et où travaillent un grand nombre d'esclavisés pour cultiver des produits comme le café, le coton, le tabac et surtout le sucre. Son organisation repose sur un système hiérarchique strict, avec les propriétaires au sommet, suivis par les contremaîtres et les esclavisés. La plantation a été la cellule fondamentale de la société en cours de formation, qui a installé des relations de domination marquées par l'autoritarisme et le paternalisme.

• *L'organisation spatiale de la plantation de cannes à sucre*

L'espace sur une plantation de cannes à sucre est organisé de manière très spécifique pour maximiser la production et l'efficacité. En général, son organisation est la suivante :

- **La maison du maître** : c'est généralement le bâtiment le plus grand et le plus central de la plantation. Il sert de résidence au propriétaire de la plantation et à sa famille.

- **Les cases à « nègres »⁸** : ce sont les logements des esclavisés faits de torchis ou de bois, souvent recouverts de feuilles et dépourvus de portes et de fenêtres et généralement situés à l'écart de la maison du maître, souvent regroupés en un seul endroit.

- **Les pâturages** : ils sont utilisés pour l'élevage du bétail, qui fournit de la viande et du lait à la plantation.

- **Les champs de canne à sucre** : ils sont le cœur de la plantation. La canne à sucre est la principale culture de la plantation, et les champs sont généralement situés à proximité de la maison du maître pour faciliter la surveillance.

- **Le moulin à eau, la sucrerie et l'étuve** : ce sont les installations industrielles de la plantation, où la canne à sucre est transformée en sucre. Elles sont généralement situées à proximité des champs de canne à sucre pour minimiser le temps et l'effort nécessaires pour transporter la canne.

• *La vie quotidienne des esclavisés*

La vie quotidienne des esclavisés sur une habitation sucrière se caractérise par des conditions de travail extrêmement difficiles et des conditions de vie précaires. Les esclavisés sont répartis en plusieurs catégories en fonction de leurs tâches.

Une majorité d'esclavisés de la plantation sont dans les champs : les hommes travaillent la terre et coupent la canne, les femmes sont amarreuses.

⁸ Au XVII^e siècle, le terme « nègre » désigne les peuples d'ascendance africaine. D'après Myriam Cottias, directrice du Centre international de recherches sur les esclavages et post-esclavages, le mot trouve son origine dans la région située autour du fleuve Niger, la Négritie où les Portugais y développent l'esclavage avec l'appui du royaume du Kongo.



Les domestiques, souvent des femmes, s'occupent des tâches ménagères, de la cuisine, du nettoyage et de la garde des enfants des propriétaires. D'autres sont des travailleurs spécialisés, tels les charpentiers ou les spécialistes de la fabrication du sucre. Ils sont considérés comme indispensables au bon fonctionnement de l'habitation. Les journées de travail longues et épuisantes, commencent bien avant le lever du soleil et se terminent bien après son coucher. Malgré ces conditions de vie épouvantables, les esclavisés développent des stratégies de survie, comme la culture de petits jardins pour compléter leur alimentation (une pratique encouragée souvent par le propriétaire qui est obligé de subvenir aux besoins vitaux des esclaves, suivant le « Code Noir »), ou la création d'objets qu'ils peuvent échanger ou vendre. Ils maintiennent également des traditions culturelles africaines, comme la musique et la danse, qui leur permettent de garder un lien avec leur patrimoine et d'affirmer leur dignité, tout en permettant de recréer du collectif. Certains historiens y voient une forme de résistance.

• **Un système esclavagiste violent et codifié**

- La législation concernant les esclavisés

Au XVIII^e siècle, l'esclavage est légitimé par un ensemble de lois qui donnent pratiquement tous les droits aux maîtres. En France, l'esclavage est encadré par un Edit de 1685, appelé également « Code Noir », initié par Jean-Baptiste Colbert, ministre de Louis XIV, et est achevé par son fils, le marquis de Seignelay. C'est l'une des premières tentatives de codification des pratiques esclavagistes.

Dans les Mascareignes, Le « Code Noir » également appelé « Lettres Patentes », est publié en 1723 et

concerne les esclavisés des Isles de Bourbon et de France, et reprend avec quelques ajustements les articles de l'Édit de mars 1685 « Code Noir », notamment dans le sens d'une racialisation et d'une ségrégation législatives.

- La violence

Dès le début du film, la violence du système, l'humiliation répétée faite aux esclavisés sont visibles dans plusieurs scènes car la violence fait partie du quotidien de la plantation et de la société esclavagiste, et prend plusieurs formes :

*Violence physique : les esclavisés sont souvent soumis à des violences physiques. Le fouet est le symbole de cette violence.

*Violence morale : les insultes et les humiliations sont courantes car pour maintenir l'ordre et l'obéissance, une forte pression est exercée sur eux.

*Violence sexuelle : le viol des femmes esclavisés est fréquent au sein des plantations.

*Torture : la torture est utilisée contre les esclavisés, soit par cruauté, soit pour faire des exemples.

*Mort : les planteurs tuent parfois leurs esclavisés en cas de fuite ou pour d'autres fautes.

- L'Église et l'esclavage

Dans le système esclavagiste, l'Église joue un rôle complexe et parfois contradictoire.

En effet, d'une part, elle participe à la construction du consensus autour de l'esclavage, car elle est alors la conscience morale et le cadre intellectuel de cette époque. Dans l'Ancien et le Nouveau Testament, l'esclavage apparaît comme une pratique naturelle et légitime et puisque aucune parole divine ne condamne l'esclavage dans la Bible, le christianisme ne l'interdit pas non plus et a longtemps eu une attitude équivoque.

D'autre part, l'Église contribue également à l'organisation du système esclavagiste, notamment les ordres Jésuites, les Dominicains, les Capucins. Ils se réfugient derrière les Saintes Écritures qui ne prohibent pas, selon eux, leurs pratiques.

L'Église a aussi œuvré pour tirer profit de la traite puisque par une série de bulles, le pape Eugène IV et ses successeurs approuvent les expéditions portugaises, y voyant l'occasion de convertir au christianisme toutes ces populations de païens et Sarrasins incroyants.

Ce n'est que progressivement que la condamnation de l'esclavage apparaît dans l'Église catholique, complice et bénéficiaire du système. Cependant, elle se limite, le plus souvent, à une condamnation de la traite même si la voix de certains hommes d'église s'élève de façon individuelle pour dénoncer l'esclavage.

- Le métissage

Le métissage dans les sociétés esclavagistes naît de la rencontre, souvent violente, entre les hommes blancs et les femmes esclavisées. En effet, dès les débuts de la colonisation, les relations sexuelles entre propriétaires blancs et esclavisées noires, souvent forcées, sont fréquentes. Ces relations, hors mariage donnent naissance à des « mulâtres », terme péjoratif issu de l'espagnol « mulatto » - mulêt - qui souligne la différence de statut juridique et de couleur de peau de leurs parents. Nombre de ces enfants, nés esclavisés, sont affranchis par leur père, qui est également le propriétaire de leur mère. Cette pratique donne naissance à un nouveau groupe de population, celui des « Libres de couleur » qui regroupe aussi bien des métis issus d'une relation entre un Blanc et une femme noire que des esclavisés affranchis d'origine africaine et brouille ainsi les frontières raciales.

- Les résistances au système

Les résistances serviles dans les sociétés esclavagistes sont des actes de résistance majeurs face à l'oppression et à l'injustice du système. Elles ont pris plusieurs formes :

*La résistance passive : les esclavisés résistent souvent passivement à leur condition en adoptant

diverses méthodes de résistance au quotidien, dans leur rapport au travail, à la culture et même à l'enfantement. Ils peuvent par exemple refuser de travailler, saboter leur travail.

*La résistance active : les esclavisés peuvent également résister activement à leur condition en organisant des révoltes et des insurrections. Ces révoltes peuvent être de petite ou de grande envergure, allant de quelques dizaines à plusieurs milliers de participants. La plus célèbre de ces révoltes est sans doute celle de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti) en 1791, qui a conduit à la première abolition de l'esclavage par la France en 1794.

*La résistance culturelle : les esclavisés résistent aussi à leur condition en préservant et en transmettant leur culture d'origine. Ils maintiennent des traditions culturelles africaines, comme la musique et la danse, qui leur permettent de garder un lien avec leur patrimoine et de résister à leur condition d'esclave. Dans le film, c'est ce que font les Marrons, dans la grotte au moment où Mati partage l'histoire que lui racontait sa mère sur l'oiseau.

• **Le rôle des femmes dans les résistances**

Le rôle des femmes dans la résistance à l'esclavage est crucial et à pendant longtemps été sous-estimé voire invisibilisé par les premiers historiens qui ont travaillé sur le sujet. En tant que femmes et en tant que noires, elles sont doublement pénalisées par un système patriarcal et esclavagiste. Toutefois, les femmes esclaves résistent autant que les hommes et à leur côté, et cela dès les bateaux négriers, comme l'a fait Ngone la femme de Massamba ou Mati sa fille qui choisit de marronner.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : LE FILM DANS SON ENSEMBLE

1. J'ANALYSE LES PERSONNAGES

	Nom	Statut social	Description de la personnalité et des idées
			
			
			
			
			

2. JE RESTITUE L'HISTOIRE DU FILM À PARTIR DE PHOTOGRAPHIES

- Je remets dans l'ordre chronologique les photos
- Je rédige un court résumé de l'histoire en m'aidant des photos



Résumé

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : LA SOCIÉTÉ D'HABITATION

DOC 1. LA VIE DES ESCLAVISÉS SUR LA PLANTATION

Voici comment on les traite. Au point du jour, trois coups de fouet sont le signal qui les appelle à l'ouvrage. Chacun se rend avec sa pioche dans les plantations, où ils travaillent, presque nus, à l'ardeur du soleil. On leur donne pour nourriture du maïs broyé, [...], pour habit, un morceau de toile. A la moindre négligence, on les attache [...]; le commandeur (1), armé d'un fouet de poste, leur donne sur le derrière nu, cinquante, cent, et jusqu'à deux cents coups [...]. Quand on attrape les noirs fugitifs, on leur coupe une oreille et on les fouette. A la seconde désertion, ils sont fouettés, on leur coupe un jarret (2), on les met à la chaîne. A la troisième

fois, ils sont pendus [...]. De temps en temps, on en baptise. On leur dit qu'ils sont devenus frères des blancs et qu'ils iront en paradis [...]. Au Port-Louis de l'Île-de-France (3), ce 25 avril 1769.

D'après Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'Isle de France*, lettre 12, 1769.

(1) Le Commandeur est un esclave dépositaire, dans les champs, d'une partie de l'autorité du maître sur l'atelier. Il veille à la direction du travail et au maintien de la discipline. Il dirige la coupe de la canne et du fourrage (des herbages), le ramassage du café ou du coton, ainsi que le transport de ces produits. Le commandeur a aussi un rôle de répression du marronnage.

(2) Jarret : jambe

(3) Ile-de-France : aujourd'hui Île Maurice

DOC 2A



DOC 2B



DOC 2C



DOC 3



Gravure d'après l'Encyclopédie, 1751-1772, colorisée au XIX^e siècle.

DOC 4. L'ÉDIT DE 1685 OU CODE NOIR

Art. 22 : Seront tenus les maîtres de faire fournir, par chacune semaine, à leurs esclaves âgés de dix ans et au-dessus, pour leur nourriture, deux pots et demi, mesure de Paris, de farine de manioc, ou trois cassaves pesant chacune 2 livres et demie au moins, ou choses équivalentes, avec 2 livres de bœuf salé, ou 3 livres de poisson, ou autres choses à proportion : et aux enfants, depuis qu'ils sont sevrés jusqu'à l'âge de dix ans, la moitié des vivres ci-dessus.

Art. 25 : Seront tenus les maîtres de fournir à chaque esclave, par chacun an, deux habits de toile ou quatre aunes de toile, au gré des maîtres.

Art. 42 : Pourront seulement les maîtres, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verges ou cordes. Leur défendons de leur donner la torture, ni de leur faire aucune mutilation de membres, à peine de confiscation des esclaves et d'être procédé contre les maîtres extraordinairement.

Art. 44 : Déclarons les esclaves être meubles et comme tels entrer dans la communauté, n'avoir point de suite par hypothèque, se partager également entre les cohéritiers (...).

QUESTIONS

- Quelles sont les différentes activités des femmes, des hommes et des enfants esclavisés sur la plantation ?
- Qu'est-ce qu'un commandeur ?
- Pourquoi peut-on dire que les esclavisés subissent de la violence au quotidien ?
- Quel est le sort réservé aux esclavisés qui se rebellent ?
- Identifiez sur la gravure (Doc 3.) : la maison du maître (1), les « cases à nègres » où vivent les esclavisés (2), les pâturages (3), les champs de canne à sucre (4), le moulin à eau, la sucrerie et l'étuve, où sèchent les pains de sucre (5).
- Décrivez une habitation coloniale. Où travaillent les esclavisés ? Décrivez la maison du maître et celle des esclavisés ?
- En vous aidant du film et de vos connaissances, de quelles différentes façons les esclavisés résistent-ils au système esclavagiste ?
- Rédigez un paragraphe expliquant la vie quotidienne des esclavisés sur une habitation
- Synthèse : expliquez l'organisation de l'économie de plantation au XVIII^e siècle.

PARTIE II : « MARRONNER » POUR RÉSISTER ET FUIR L'ESCLAVAGE

A. QU'EST-CE QUE LE MARRONNAGE ?

Le marronnage des esclaves fait référence à la fuite des esclavisés pour échapper à la servitude. Ce phénomène était courant dans les sociétés esclavagistes des Amériques, des Caraïbes et dans d'autres colonies européennes. Le fugitif lui-même est appelé « marron » ou « nègre marron » et sa décision de partir, de fuir l'autorité de son maître est une forme de résistance. En effet en marronnant il se réapproprie son temps et son corps et devient maître de sa destinée.

Il existe deux types principaux de marronnage que les planteurs qualifient de « grand marronnage » et de « petit marronnage ».

• **Les différents types de marronnage**

- Le « petit marronnage »

Le « petit marronnage » se manifeste par des fuites temporaires des esclaves qui quittent leurs plantations pour des périodes courtes, allant de quelques jours à quelques semaines. Ces esclaves fuient souvent pour échapper à des punitions, rechercher de la nourriture, ou rendre visite à des proches sur d'autres plantations. Bien que les esclavisés retournent généralement d'eux-mêmes ou soient capturés, ces actes de fuite leur permettent de retrouver momentanément un sentiment de liberté. Les conséquences pour ceux qui pratiquent le petit marronnage sont sévères, incluant souvent des coups de fouet ou le port de colliers de fer. Malgré ces risques, le petit marronnage est fréquent, peu organisé, mais persiste car il est un moyen pour les esclaves de résister à leur condition, même de manière temporaire.

- Le « grand marronnage »

Le grand marronnage se caractérise par une fuite permanente des esclaves qui quittent leurs maîtres pour ne jamais revenir. C'est le cas de Massamba, de sa fille et des autres marrons que l'on voit dans le film.

Ces esclaves forment des communautés autonomes appelées villages marrons, souvent situées dans des endroits difficiles d'accès comme les montagnes,

les forêts ou les marécages. Les autorités coloniales considèrent ces communautés comme une menace sérieuse et mènent des expéditions militaires pour les détruire. Le grand marronnage représente ainsi une forme de résistance plus radicale et durable, contribuant à la lutte pour la liberté et l'autonomie des esclaves.

• **Une géographie du marronnage**

Il existe une géographie du marronnage. Les communautés de marrons, ainsi que les marrons plus ou moins isolés, ont plus de chances de subsister s'ils s'installent dans des zones où le site naturel offre de meilleures conditions de refuge et de défense. On peut distinguer de la sorte trois grands « écosystèmes » de marronnage : les milieux montagneux (Martinique, Guadeloupe, Haïti, la République Dominicaine, la Jamaïque, Cuba, les Mascareignes), les forêts (le Surinam, la Guyane) et les milieux de brousse marécageuse (le Mato Grosso au Brésil). Cette composante importante du milieu géographique explique la mythification du lieu dans un certain imaginaire littéraire antillais, notamment chez Édouard Glissant. Le « morne » (colline ou montagne) est souvent un « haut lieu » quasi naturel de résistance, à l'opposé de la plaine, espace des plantations sucrières.

- **Marronnage dans les montagnes : l'exemple du Morne Brabant**

En 1768, quand Bernardin de Saint-Pierre, auteur de *Paul et Virginie*, se rend à L'Isle de France, il séjourne à proximité du mont emblématique que les Mauriciens appellent le Morne Brabant. Il écrit à ce propos : « Il y a quelques années que quarante d'entre eux s'étaient retirés sur le Morne, où ils avaient fait des plantations ; on voulut les forcer, mais plutôt que de se rendre, ils se précipitèrent tous dans la mer. » [Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie* [1773] 1840, p. 72]

Cette image d'esclavisés se jetant dans l'océan depuis le sommet du Morne refait surface dans l'histoire de l'île en 1835, à l'occasion de l'abolition de l'esclavage. Dans l'imaginaire mauricien, un groupe d'esclavisés aurait commis un suicide collectif pour avoir confondu les soldats venus leur annoncer leur liberté recouvrée avec des chasseurs de primes en

quête de fugitifs. Aucune preuve historique ne vient étayer cette histoire de suicide de masse ; mais l'une des explications possibles serait que le mythe (ou la réalité) rapporté par Bernardin de Saint-Pierre lors de la génération précédente ait survécu dans la mémoire populaire.

Depuis les années 1980, des efforts sont faits pour reconnaître l'importance historique et culturelle du Morne Brabant, aboutissant à son classement au patrimoine national en 2003 et à son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008. Cette reconnaissance internationale souligne sa valeur pour l'humanité entière. Des mesures de protection et de valorisation sont mises en place pour préserver l'environnement naturel et culturel du site, et des efforts de sensibilisation visent à éduquer le public sur l'histoire des marrons. Le Morne Brabant est un lieu de mémoire pour la communauté créole et la population mauricienne, symbolisant la lutte pour la liberté et la dignité humaine. Chaque année, des événements commémoratifs sont organisés pour honorer les marrons et célébrer l'abolition de l'esclavage. Les autorités mauriciennes collaborent avec des organisations locales et internationales pour assurer une gestion durable du site face aux défis du tourisme croissant et du développement économique.

- Marronnage dans les forêts : l'exemple de la Guyane

Dans certaines colonies très boisées, les esclavisés en fuite se réfugient aussi sous les bois. En Guyane par exemple, la forêt amazonienne, qui borde les vastes exploitations agricoles, a facilité cette résistance. Les conditions de vie des marrons en forêt étaient extrêmement difficiles, mais ils ont

développé des stratégies pour survivre et résister à l'oppression. Dans la forêt, les marrons construisent des abris rudimentaires, souvent cachés sous la végétation dense en utilisant des feuilles, des branches et d'autres matériaux disponibles pour se protéger des intempéries et ils se nourrissent d'aliments qu'ils trouvent sur place comme des fruits, des racines et des animaux sauvages.

Ces Noirs marrons ont laissé une trace importante dans l'histoire guyanaise et leurs descendants perpétuent leur mémoire le long du fleuve Maroni. Il existe encore des communautés marronnes en Guyane aujourd'hui : les Bushinengées. L'expression qui signifie les « Nègres de la forêt » désigne en réalité plusieurs communautés : Djuka, Saramaka, Matawaï, Kwinty, Paramaka et Boni (Aluku). Aujourd'hui, ces communautés perpétuent leur héritage de résistance et d'autonomie. Elles vivent souvent dans des zones reculées de la forêt amazonienne, préservant leurs traditions, leur culture et leur mode de vie.

- Marronnage maritime : la fuite entre les îles

A l'exemple du groupe de marrons que Massamba rencontre près de la plage, les « marrons de la mer », expression utilisée par Georges Mauvois, historien Martiniquais, sont des esclavisés qui tentent de fuir les îles par la mer, pour échapper à la servitude et à l'oppression des plantations. Contrairement aux marrons qui s'enfuient dans les terres, ces marrons de la mer s'aventurent sur des embarcations souvent rudimentaires, bravant les dangers de l'océan pour atteindre la liberté. Leur histoire est encore méconnue et fragmentée mais met en lumière la résistance héroïque et l'ingéniosité de ces hommes et femmes qui cherchent à fuir le



système esclavagiste.

- **Marronnage urbain : l'exemple des petites îles**

Dans les petites îles, comme la Martinique ou la Barbade, les esclavisés choisissent l'espace de la ville pour marronner. Ils utilisent l'anonymat des villes pour échapper à leurs maîtres et trouver du travail comme ouvriers, domestiques ou artisans pour les hommes et comme blanchisseuses ou colporteuses et marchandes pour les femmes, profitant de l'activité économique urbaine pour survivre. Pour éviter la capture, ils se déplacent fréquemment, changent de nom et créent des réseaux de soutien parmi d'autres esclaves en fuite et des sympathisants. La vie en ville offre aussi des opportunités de contact avec des abolitionnistes et des organisations clandestines qui les aident à se cacher et à obtenir de faux papiers. Le marronnage urbain représente une forme subtile mais efficace de résistance, exploitant les ressources et l'agitation des villes pour gagner une certaine forme de liberté.

• **La répression du marronnage**

Dans les colonies françaises, les autorités coloniales instaurent une répression systématique afin d'empêcher le marronnage. Selon le Code noir, les esclavisés qui s'enfuient sont punis sévèrement. La première récidive entraîne, en plus des coups de fouet, une mutilation à l'exemple du jeune esclave au début du film à qui on coupe l'oreille, la deuxième récidive la mutilation d'un autre membre, la jambe pour son compagnon de fuite, et la troisième récidive conduit à la peine de mort. Les maîtres sont tenus de signaler toute fuite d'esclave aux autorités. Ne pas le faire pouvait entraîner des sanctions contre les maîtres eux-mêmes.

De plus, les lois coloniales interdisent strictement aux habitants de fournir aide ou refuge aux esclavisés en fuite. Ceux qui enfreignent ces lois risquent des amendes très lourdes, la confiscation de leurs biens, et même des peines de prison. Cette législation vise à isoler les marrons et à empêcher la formation de réseaux de soutien parmi la population libre. En plus de ces mesures, les autorités mettent en place des patrouilles régulières et renforcent la surveillance dans les zones à risque, notamment près des plantations et des frontières des colonies. Pour cela, des chasseurs de marrons, des groupes spécialisés souvent composés d'hommes armés, sont formés pour traquer les esclaves en fuite. Dans le film *Mme La Victoire et ses fils* sont des chasseurs de marrons. Ils reçoivent des récompenses financières pour chaque esclave capturé et

ramené, ce qui les incite fortement à poursuivre leurs activités. La répression du marronnage s'accompagne également de la mise en place de systèmes de contrôle et d'identification rigoureux. Les esclaves doivent porter des colliers ou des bracelets en fer marqués du nom de leur maître, et des registres détaillés sont tenus pour suivre les déplacements et les identités des esclaves. Ces mesures administratives permettent de rendre plus difficile l'évasion et de faciliter la reconnaissance et la capture des esclaves en fuite.

B. QUITTER LE SYSTÈME ESCLAVAGISTE

• **Les communautés de marrons : résistance et organisation**

Au cœur de l'économie de plantation, des communautés de marrons se sont constituées, entre les XVI^e et XIX^e siècles, s'émancipant du joug de l'esclavage et créant des groupes, parfois des sociétés autonomes à la marge des empires coloniaux. Ces communautés, connues sous divers noms tels que «marrons», «nègres marrons» ou «cimarrons», ont développé des organisations et des modes de vie uniques, témoignant de leur résilience, de leur ingéniosité et de leur quête de liberté. Leur existence même représentait une défiance face à l'institution de l'esclavage et une affirmation de la volonté de liberté et d'autodétermination.

Une fois la liberté acquise, les marrons étaient confrontés à de nombreux défis pour survivre et établir des communautés durables dans un environnement souvent hostile. Les marrons doivent faire face à de nombreux défis :

- **Recherche de nourriture et d'abris** : Ils devaient trouver de quoi se nourrir, se construire des abris et s'adapter à des conditions de vie parfois précaires.

- **Défense contre les chasseurs d'esclavisés** : Les colons organisaient régulièrement des expéditions de capture pour ramener les marrons dans l'esclavage. Les marrons développaient des stratégies de défense et de guérilla pour protéger leurs communautés.

- **Établissement de règles et de structures sociales** : Ils définissaient des règles de vie commune, établissaient des structures de gouvernance et

développaient des systèmes de communication et d'alerte.

- **Préservation de leur culture et de leurs traditions** : ils transmettaient leur héritage culturel, leurs langues et leurs croyances aux générations futures. D'ailleurs dans le film, il y a plusieurs marrons issus de communautés ouest africaine et de l'océan Indien qui cohabitent : des Wolofs, des Bambaras, des Yorubas, des Peuls, des Malgaches.

La vie des communautés marronnes était rythmée par la lutte permanente pour préserver leur liberté et contrer les tentatives de les ramener en esclavage.

***Résistance armée** : les marrons ripostaient aux expéditions de capture par des attaques ciblées et des tactiques de guérilla, exploitant leur connaissance du terrain et leur maîtrise des techniques de combat.

***Négociations et accords** : dans certains cas, des communautés marronnes parvenaient à négocier des traités de paix ou des accords de coexistence avec les autorités coloniales, obtenant une certaine reconnaissance de leur autonomie et de leurs droits.

• **La figure mythique du « Nègre marron »**

La lutte des marrons pour la liberté a inspiré d'autres mouvements de résistance à travers l'histoire, servant de symbole d'espoir et de persévérance face à l'oppression.

- Dans l'imaginaire populaire des Mascareignes, la figure du Noir marron occupe une place centrale et symbolise la résistance à l'oppression et la quête de liberté.

- Les communautés marronnes ont joué un rôle crucial dans la préservation de l'identité culturelle africaine dans les Mascareignes.

- La figure du Noir marron continue d'inspirer l'imaginaire populaire des Mascareignes et véhicule des valeurs fortes telles que la liberté, l'autodétermination, la solidarité et le respect de la nature. Ces valeurs, profondément ancrées dans la culture des îles, influencent les expressions artistiques, les mouvements sociaux et les aspirations individuelles.

• **Mourir pour retourner en Afrique ?**

Les suicides chez les esclavisés sont nombreux et

cela dès les navires négriers. L'anthropologue cubain Francisco Ortiz est l'un des premiers spécialistes de l'esclavage à évoquer ce phénomène : « Il fallait tendre des filets afin d'éviter que certains ne se jettent par-dessus bord lorsqu'on les faisait monter sur le pont pour qu'ils prennent l'air et se dégoûtent ». Il évoque également le refus de certains d'esclavisés de s'alimenter.

Dans les sociétés esclavagistes, le suicide devient une modalité de résistance, un acte de rébellion. En se suicidant, les esclavisés refusent de continuer à vivre dans un système qui les déshumanise et les exploite. C'est une manière de rejeter l'ordre établi, un moyen de s'échapper d'une réalité insupportable.

L'anthropologue explique ce phénomène social par la croyance des travailleurs serviles « qu'en mourant ils renaissent dans leur pays natal ». En effet, nombreux sont les auteurs de l'époque à évoquer le suicide des esclavisés comme étant un moyen de rentrer chez eux à l'exemple du père Jean-Baptiste Labat qui, dans son ouvrage *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique* paru en 1742, traite de la « mélancolie » des Noirs minas :

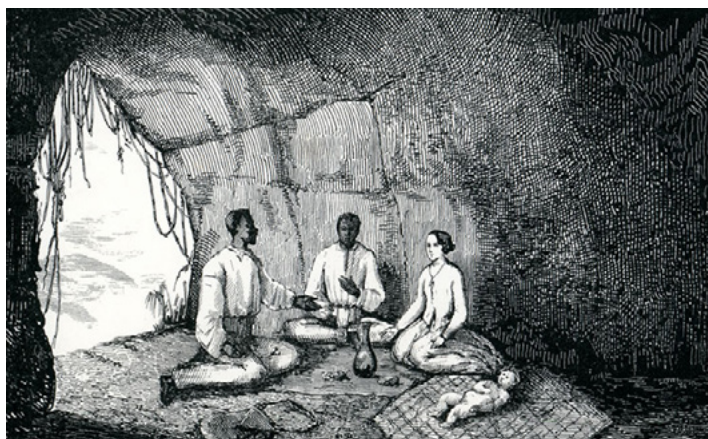
« Les nègres de la côte de la Mine y sont fort sujets : ils se désespèrent, se pendent, se coupent la gorge sans façon pour des sujets fort médiocres, le plus souvent pour faire de la peine à leurs maîtres, étant prévenus qu'après leur mort ils retournent dans leur pays, et ils sont tellement frappés de cette folle imagination qu'il est impossible de la leur ôter de la tête. ».

Aussi, comme dans le film, il est possible que les communautés marrons assiégées choisissent la mort, dans l'espoir de retourner en Afrique plutôt que de renoncer à un mode de vie délibérément choisi.

Le suicide chez les esclavisés peut-être également interprété comme un moyen de se réapproprier son corps : c'est le meurtre d'une identité servile imposée. En effet, dans le contexte de l'esclavage, où ces derniers sont privés de leur autonomie et où ils sont traités comme des propriétés, en choisissant de mettre fin à leur vie, ils exercent un contrôle ultime sur leurs propres corps, dans un acte de résistance contre leur condition d'asservissement. Cela reflète une forme de résilience spirituelle et une croyance en une vie après la mort qui serait meilleure que celle qu'ils enduraient. Ces actes de suicide sont des manifestations extrêmes de l'agentivité des esclavisés, de leur capacité à disposer d'eux-mêmes, dans un contexte où il leur reste peu de moyens d'affirmer leur humanité et de revendiquer leur autonomie.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : LE MARRONNAGE

DOC 1A



« La caverne ». Tony de B, *Les Marrons*, L.-T. Houat, Paris, Ebrard, 1844. Bibliothèque administrative et historique des Archives départementales de La Réunion

DOC 1B. EXTRAIT DU FILM



Extrait du film

DOC 2. EXTRAITS DES LETTRES PATENTES OU CODE NOIR DES ÎLES DE FRANCE ET DE BOURBON

Article 31

L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé à justice aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule et s'il récidive pendant un autre mois à compter pareillement du jour de la dénonciation il aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule et la troisième fois il sera puni de mort.



Article 34

Permettons à nos sujets desdits pays qui auront des esclaves fugitifs en quelque lieu que ce soit d'en faire faire la recherche par telles personnes et à telles conditions qu'ils jugeront à propos ou de la faire eux-mêmes ainsi que bon leur semblera.

DOC 3A



Extrait du film : Les soldats Français
Madame La Victoire et ses fils, chasseurs d'esclavisés

DOC 3B



Extrait du film :
Les soldats Français

DOC 4A



Ile-de-France. « Vue de la Montagne du Pouce et d'un défriché. »
Le Brun, dessinateur ; Jacques Gérard Milbert, graveur. 1812.
Estampe. In : *Voyage pittoresque à l'île-de-France, au Cap de Bonne-Espérance et à l'île de Ténériffe*, planche 12.
Coll. Musée de Villèle.

DOC 4B



Extrait du film : la fuite vers le Morne

DOC 4C



Extrait du film

DOC 5A



Le marronnage. Tony de B. In : *Les marrons*, L-T. Houat, Paris, Ebrard, 1844. Bibliothèque administrative et historique des Archives départementales de La Réunion.

DOC 5B



Extrait du film

QUESTIONS

- a. Pourquoi Massamba et sa fille décident-ils de partir en marronnage ?
- b. Comment est puni le marronnage ?
- c. Quels sont les différents lieux de marronnage ?
- d. Par qui et comment les marrons sont-ils pourchassés ?
- e. Décrivez le doc 5a. Quel lien faites-vous avec le film ?
- f. Retracer le parcours de Massamba à partir du moment où il fuit l'Habitation (Quels sont les différents lieux où il va ? Les types de paysages qu'il traverse ? Qui croise-il ? A quel danger doit-il faire face ?)
- g. À partir de vos connaissances et du film, expliquez quelle est la vie quotidienne d'un esclave marron.
- h. Synthèse : À l'aide du film et de vos connaissances, expliquez dans un développement construit pourquoi peut-on dire que le marronnage est un acte de résistance et un danger pour l'ordre colonial établi.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Vous êtes critique de cinéma et vous devez rédiger, en une vingtaine de lignes, une chronique sur le film *Ni chaînes ni maîtres* expliquant en quoi le film est fidèle à la réalité historique.
- Rédigez une critique comparative en comparant le film à ceux qui abordent l'esclavage dans le cinéma américain. Quels sont les points communs et les différences que vous relevez ?
- Vous êtes historien et vous écrivez une biographie de Massamba Fall, racontant sa vie à partir de sa capture en Afrique.
- En quoi le film, notamment à travers le personnage de Massamba et son évolution montre-t-il que même dans un système qui les contraint, les esclavisés arrivent à garder leur capacité à agir de façon intentionnelle sur eux-mêmes, sur les autres et sur leur environnement ?

